



Comité de pilotage Natura 2000

Sous la présidence de Monsieur
Jean-Paul Planchou
Vice-président de la Région Ile-de-France

Lundi 12 mars 2012
Mairie de Vaires-sur-Marne

Plan de la présentation

- *Introduction*
- Rappels sur le programme Natura 2000
- Le site du Bois de Vaires-sur-Marne
 - Historique et présentation
 - Les espèces et habitat de désignation
 - Le déroulement de Natura 2000
 - Les préconisations du DOCOB
- Les actions envisagées 2012/2013

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Objectif :

→ Valoriser et préserver le patrimoine naturel en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques du monde rural

Comment ?

Par la délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique
= Réseau NATURA 2000

Obligation de résultat :

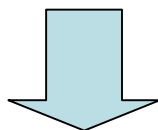
Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Deux directives européennes

La directive oiseaux (1979)

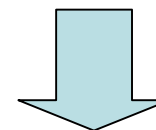
Protection des espèces d'oiseaux menacés ou vulnérables en Europe et de leurs habitats



ZPS = Zone de Protection Spéciale

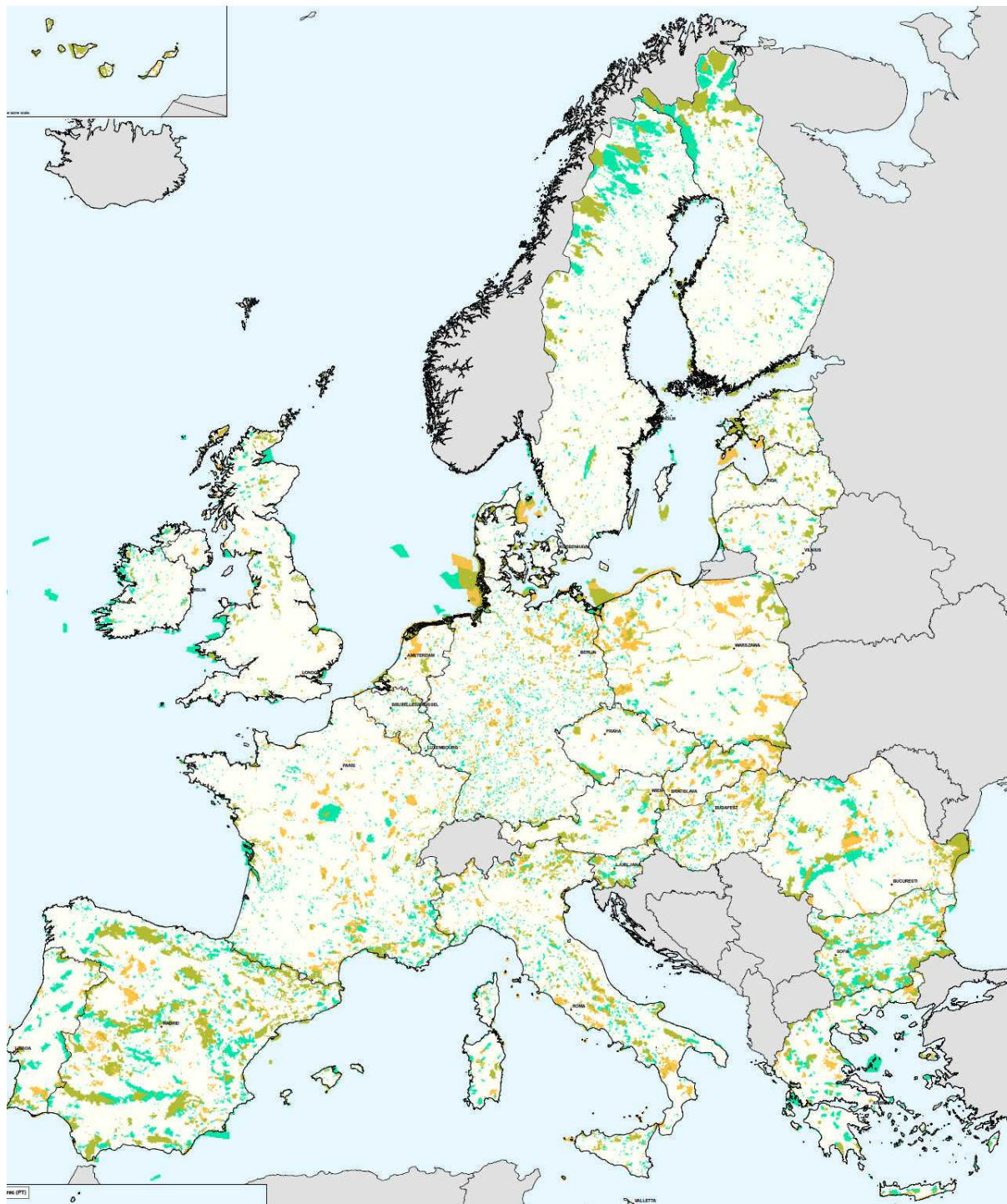
La directive habitat (1992)

Conservation des habitats naturels de la faune et de la flore



ZSC = Zone Spéciale de Conservation

ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000



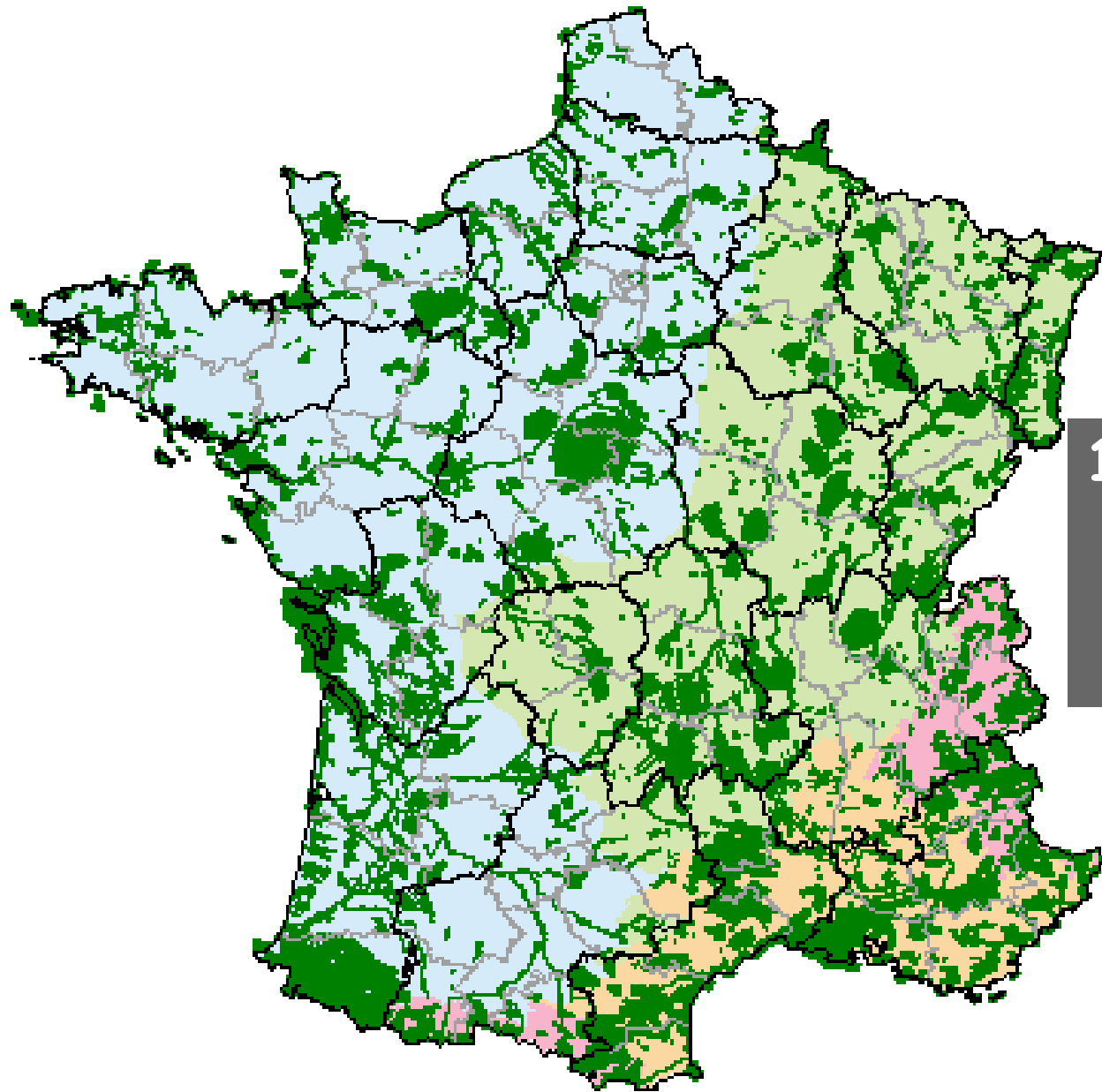
**20% du territoire
européen
est classé
Natura 2000**

Espagne : la vallée du Tajo et du Guadalquivir



le delta du Danube

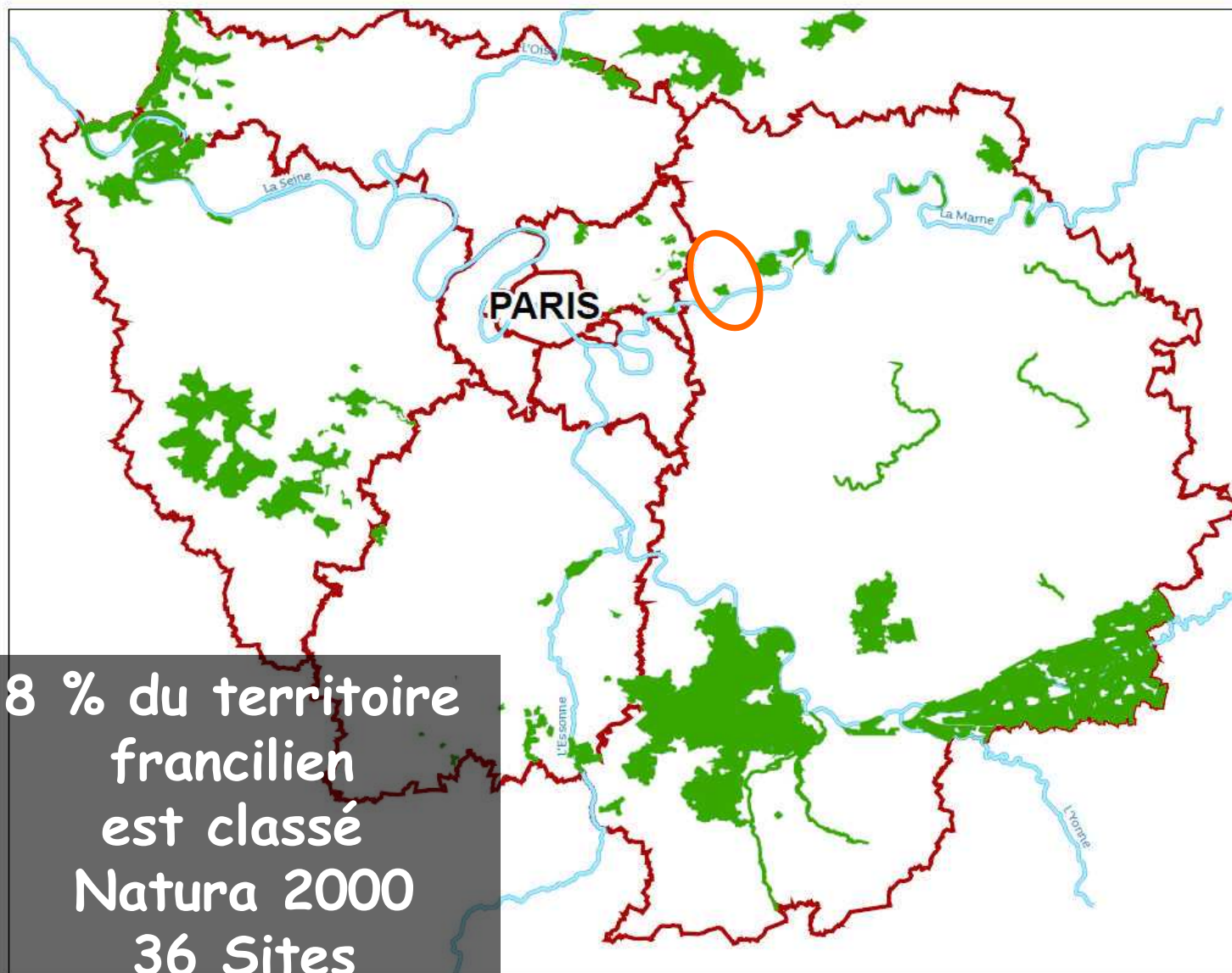




12% du territoire
français
est classé
Natura 2000

Source: Portail Natura 2000

Zones Natura 2000 en Île-de-France



Légende

- Zones Natura 2000
- Départements
- Cours d'eau



0 10 20 km



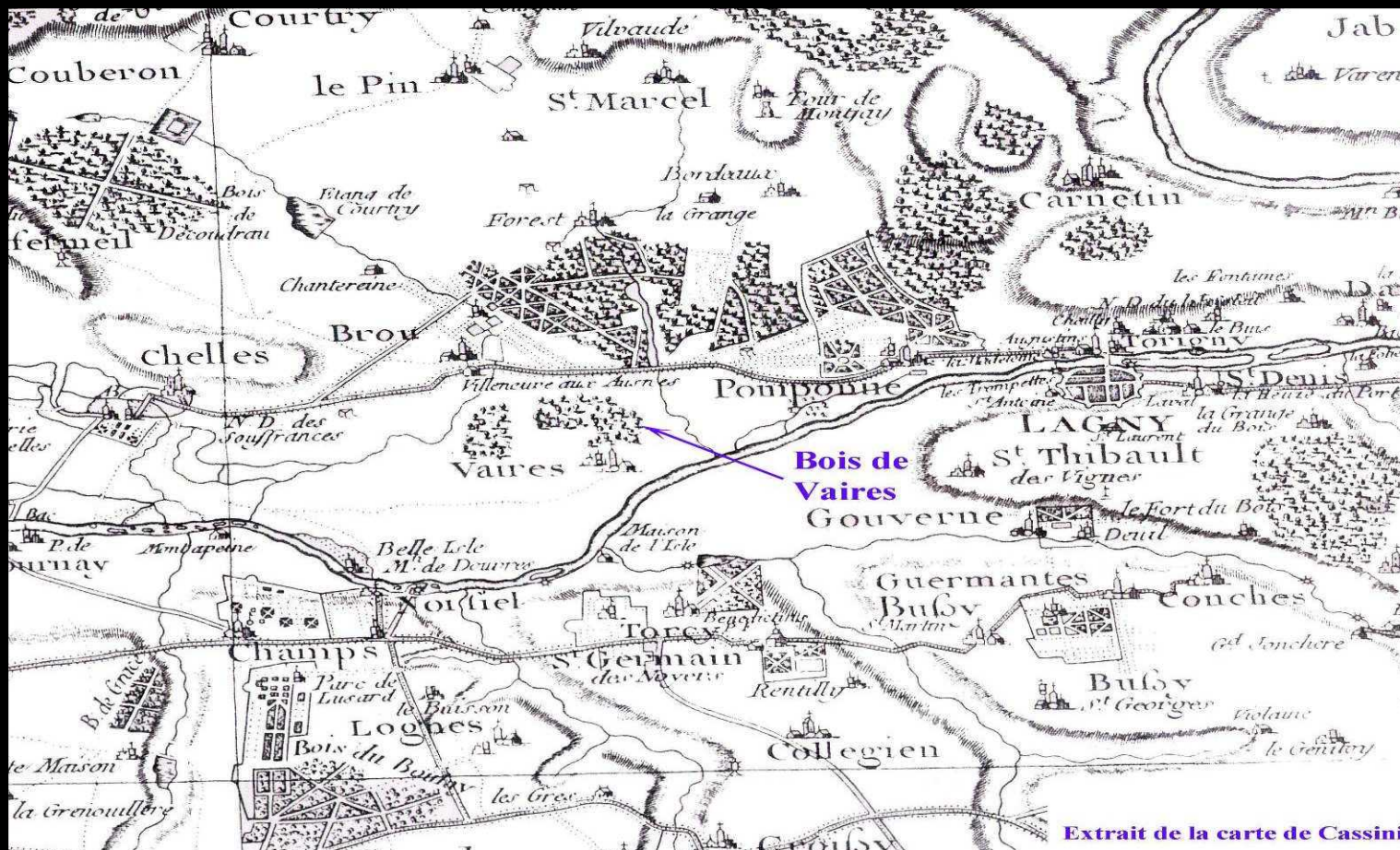
8 % du territoire
francilien
est classé
Natura 2000
36 Sites

© AEV - Tous droits réservés
© IAURIF, Source IAURIF 2000
© DIREN, Source DIREN Ile-de-France 2006

08/01/2009

Le Bois de Vaires: historique

18^{ème} siècle



Le Bois de Vaires: historique



Le Bois de Vaires: historique

Photo aérienne 1999

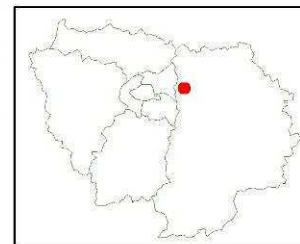


Le Bois de Vaires: historique

Photo aérienne 2008



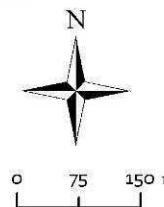
Limites du périmètre Natura 2000 FR 1100819 "Bois de Vaires-sur-Marne"



Localisation en Ile de France

Légende

- Zone Natura 2000 ZSC Bois de Vaires-sur-Marne
- Communes
- La Marne
- Autoroute
- Voies ferrées



sources:
©IGN BDCARTHAGE, 2008
©IAURIF, Source IAURIF, 2002 - 2003
BD PARCELLAIRE® ©IGN - Paris, 2006
©InterAtlas, 2008

16/12/2011
auteur: mbanchi



Les motifs du classement

- **Des espèces et un milieu d'intérêt communautaire**
 - Annexe II de la Directive Habitat, Faune et Flore;
 - Précaution particulière des états membres au regard de ces espèces et habitats;
 - Désignation par chaque Etat membre des sites et des espèces à inclure dans le réseau.

Attention: cela ne veut pas dire qu'on oublie le reste

Le Grand capricorne

Classification

Ordre: Coléoptères

Famille: Cérambycidsés

Nom latin: *Cerambyx cerdo*



Crédit: Pierre Zagatti

24-55 mm + 80 mm

Biologie

Insecte saproxylique, xylophage primaire

3 stades larvaires + adulte (cycle de 3 ans)

Plutôt nocturne de mai à août



Habitat

Chênes dépérissants, sénescents (bien ensoleillés) – sur pied

Milieux forestiers, parcs, arbres isolés, haies, milieux sylvo-pastoraux

Autres feuillus possibles

Menaces

Régression de l'habitat

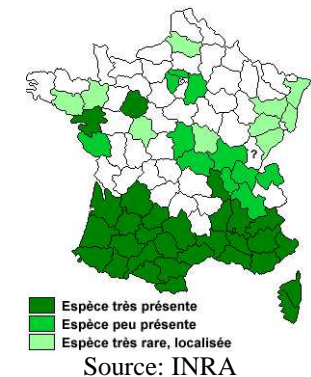
Diminution de la disponibilité en vieux arbres et faible renouvellement

Etat de conservation dans la ZSC

Très petite population, quelques individus?



Répartition



Crédit: André Lequet, www.insectes-net.fr

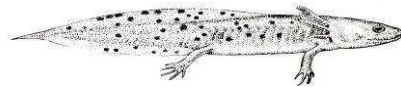
Le triton crêté

Classification

Classe: Amphibiens

Famille: Salamandridés

Nom latin: *Triturus cristatus*



14 à 18 cm

Biologie

Phase aquatique/phase terrestre: migrations

Reproduction aquatique printemps (Œufs, larves)

Retour à la terre en été –caches- activité nocturne

Hibernation aquatique ou terrestre



Habitat

Plaine, bocages, boisements humides, marais

Eaux stagnantes

Mares relativement profondes, végétation abondante et bien ensoleillées avec des pentes douces



Mare adéquate pour le Triton crêté: forêt de Galluis

Répartition



Observé entre 1990 et 1999

Menaces

Assèchement du milieu humide

Comblement des mares

Pollution

Poissons

Etat de conservation dans la ZSC

Connu, non quantifié

Meta population

Etat des mares?

La mégaphorbiaie eutrophe

Caractéristiques

Structure: Prairies élevées, feuillages larges

Flore: Reine-des-prés, Angélique, Scrophulaire aquatique, Epiaine des marais, Epilobe à quatre angles, Eupatoire chanvrine, Populaire des marais, Lysimaque vulgaire, Ortie...

Habitats associés:

- Prairie de fauche
- Forêt riveraine, saulaie arbustive
- Chênaie pédonculée-frênaie

Dynamique: Dérive de la destruction de forêts riveraines. Evolue vers prairie à joncs (eutrophisation) ou fruticée/saulaie



Valeurs écologiques

- Présence d'espèces rares parmi d'autres plus banales,
- Berceau de quelques espèces prairiales,
- Surfaces réduites.

Menaces

- conversion à l'agriculture,
- développement d'espèces invasives héliophiles,
- modification du régime hydrique.

Etat de conservation

Plutôt favorable

Retour sur les grandes étapes de Natura 2000 sur le site

- **Mars 1999**, intégration du territoire au réseau Natura 2000, **classement** en pSIC
- **2000/2001**, **inventaires naturalistes (OGE)**
- **Décembre 2003**, **validation du périmètre** et du FSD par la Communauté européenne, **classement SIC**
- **Octobre 2004**, **Validation du premier DOCOB**
- **Avril 2007**, arrêté ministériel de **création de la ZSC** du Bois de Vaires-sur-Marne

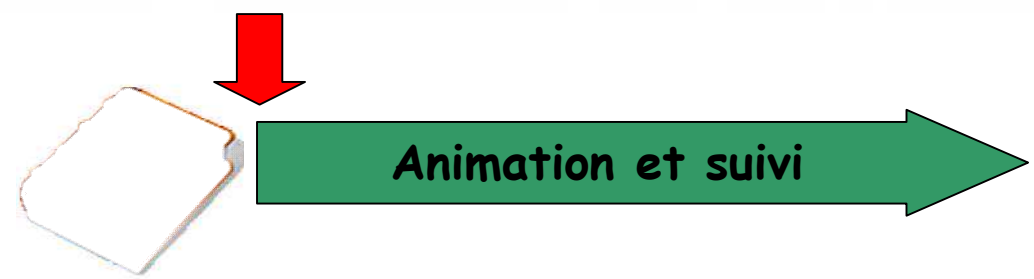
Retour sur les grandes étapes du site: 12 ans de Natura 2000

- **Avril 2008**, création du **COFIL** et nomination du Président
- **Novembre 2008**, désignation de la Région Île de France comme structure animatrice
- **Mars 2009**, validation du **DOCOB** avec la Charte N2000
- **Décembre 2011**, délégation de **l'animation à l'Agence des Espaces verts d'Île de France** sous impulsion du Président et de l'Etat.

Mise en œuvre de NATURA 2000

Déroulement de la démarche

Rédaction du Document d'objectifs



- 1
Etat des lieux
- 2
Analyse
- 3
Elaboration de
mesures de gestion

validation par le
comité de pilotage et
approbation par le
préfet

Signature des
contrats de
gestion et de la
charte

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

Un document de référence =
le **document d'objectifs**

plan de gestion

orientations de gestion
=
modalités de mise en œuvre
+
moyens financiers



préserver les milieux naturels
tout en maintenant les activités socio-économiques

Les préconisations du DOCOB: La gestion conservatoire

Grand capricorne

- Conserver un boisement dominé par le chêne en futaie **irrégulière mélangée**, présentant **différentes classes d'âge**
- Créer des îlots de vieillissement et de sénescence



Crédit: Pierre Zagatti

Triton crêté

- **Entretien** les dépression et les mares
- Maintenir les **caractéristiques humides** du Bois du Marais
- **Créer** de nouvelles mares et dépressions



Mégaphorbiaie

- Restauration par **abattage des peupliers**
- Entretien et conservation de la mégaphorbiaie



Les préconisations du DOCOB: La gestion conservatoire comment faire?

Grand capricorne

N°	Action	Comment
A1	Conserver un boisement dominé par le chêne en futaie irrégulière mélangée, présentant différentes classes d'âge	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de l'existant ▪ Limiter les coupes des chênes et de châtaigniers ▪ Interdire le ramassage de bois mort ▪ Favoriser la régénération naturelle ▪ Limiter et faire reculer la progression des espèces invasives ▪ Maintenir une diversité des strates ▪ Maintenir des classes d'âge différentes ▪ Maintenir une diversité des essences ▪ Privilégier des lisières de type ourlet forestier non linéaire ▪ Abandon des plantations de conifères
A2	Créer des îlots de vieillissement et de sénescence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisser mourir sur pied un ensemble de chênes ou de châtaigniers ▪ Sécuriser le périmètre autour des arbres menaçant au cœur de la parcelle ▪ Dégager le pourtour des vieux arbres par débroussaillage ▪ Maintenir des espaces ouverts

Les préconisations du DOCOB: La gestion conservatoire comment faire?

Triton crêté

N°	Actions	Comment
B1	Entretien des dépressions et des mares	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle du couvert végétal de la ripisylve ▪ Contrôle du taux de comblement des mares et des dépressions ▪ Curage (selon les besoins) en différentes phases d'intervention avec conservation sur place des couches superficielles de vase ▪ Exportation de la vase excédentaire ▪ Interdiction de dépôt de déchets dans et à leurs abords ▪ Interdiction d'introduction d'espèces allochtones et de poissons prédateurs ▪ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires aux environs proches de la zone (herbicides, fongicides...) ▪ Limitation voire interdiction de l'accès au public
B2	Maintenir les caractéristiques humides du Bois du Marais	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdiction de drainage sur la zone du Bois du Marais ▪ Interdiction de dépôt de déchets ▪ Interdiction de combler les dépressions ▪ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires aux environs proches de la zone (herbicides, fongicides...) ▪ Limitation de l'accès au public ▪ Maintenir des micro-habitats terrestres ▪ Maintenir et renforcer des possibilités de connexion par des linéaires boisés ▪ Abattre les grands peupliers plantés sur la prairie
B3	Étendre la zone humide prairiale aux parcelles situées au sud et au nord de la RN 34 (ancienne peupleraie)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'apparition d'une formation de type prairiale humide
B4	Créer de nouvelles mares et dépressions humides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défrichement du périmètre d'emprise ▪ Creusement des mares ▪ Exportation des produits de défrichement et de substrat

Les préconisations du DOCOB: La gestion conservatoire comment faire?

Mégaphorbiaie

N°	Actions	Comment
C1	Restauration de la mégaphorbiaie eutrophe par l'abattage de la peupleraie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abattage, debardage et désouchage des peupliers dans la mégaphorbiaie
C2	Entretien et conservation de la mégaphorbiaie eutrophe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche extensive par rotation tous les 3 à 5 ans de mi-octobre à février, avec exportation des produits de fauche (sans ramassage, elle aboutit à un enrichissement du sol par apport de matière organique qui favorise les espèces nitrophiles*) ▪ Gyrobroyage et coupe des saules et des autres arbustes tous les 3 à 5 ans ▪ Coupes manuelles des espèces invasives ▪ Echardonnage annuel en juin (veiller à ne faucher que la partie supérieure des chardons afin de ne pas pratiquer de coupes rases désastreuses pour la faune et la flore)



Mise en œuvre de NATURA 2000

Les outils

o Une démarche volontaire

2 outils sont mis à la disposition des propriétaires et des exploitants:

➤ Des contrats

➤ Une charte

➤ La concertation avec les gestionnaires et usagers

o Un régime réglementaire

➤ L'évaluation des incidences

Qu'est-ce que NATURA 2000 ? La charte NATURA 2000

La charte Natura 2000 (engagement moral)

Son contenu ? l'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel aux objectifs de gestion décrits dans le DOCOB : c'est-à-dire à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

Quelle contrepartie ? une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

- Exemples d'engagements :
 - Ne pas faire de transformation d'essence feuillue vers des essences résineuses
 - Ne pas brûler les rémanents...
- ➔ **Des engagements simples, facilement mis en œuvre**

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

Les contrats NATURA 2000 = une démarche volontaire et contractuelle

Tout propriétaire ou ayant droit peut être acteur de ce projet.

Les contrats Natura 2000

Leur contenu? basés sur les mesures de gestion préconisées par le DOCOB, ils comprennent une liste d'actions visant à préserver le patrimoine naturel du site.

Quelle contrepartie? une **exonération de la taxe sur le foncier non bâti**, ainsi qu'une **rémunération** pour les travaux d'entretien effectués. Les contrats sont cofinancés par l'Etat et l'Europe.

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

- Évaluation **proportionnée** aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité, mais qui doit examiner l'ensemble des aspects de cette activité ;
 - Évaluation de l'incidence de l'activité au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 désignés ou transmis à la Commission européenne (pSIC ou SIC) ;
 - Évaluation ciblée sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaires présents dans les sites.
- Cas de dispense : contrats et chartes Natura 2000.

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du pétitionnaire, elle est à sa charge.

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut alors être autorisé que sous trois conditions :

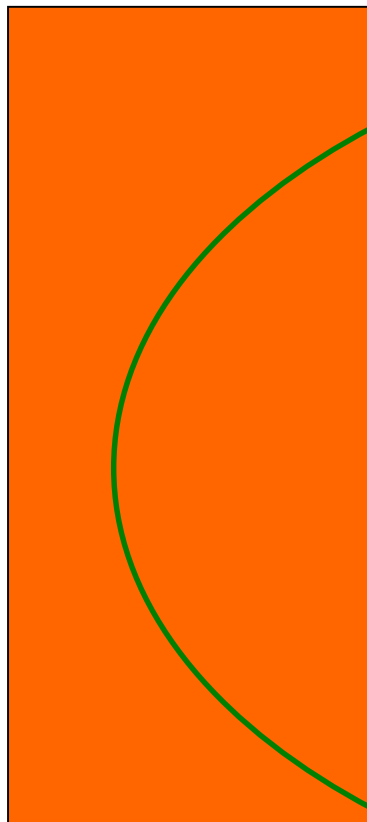
- absence de solutions alternatives,
- et/ou raisons impératives d'intérêt public majeur,
- mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000 (attention au vocabulaire).

La Commission européenne doit alors en être informée (dossier préparé par le préfet et transmis par le MEEDDM).

Le régime d'évaluation des incidences

Les grands principes

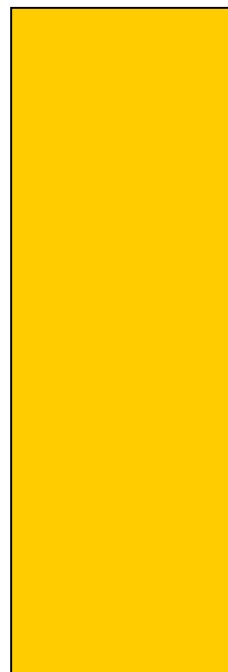
Liste Nationale



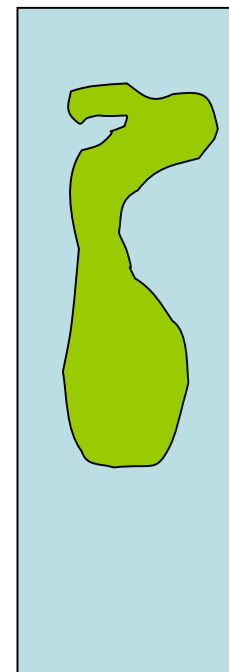
S'adossent à une réglementation en vigueur

Site Natura 2000

Liste locale 1



Liste locale 2



Régime propre

Les programme prévisionnel d'actions

2012

- Un premier COPIL d'animation
- Évaluer le besoin en études et inventaires
- Quelques prospections occasionnelles
- Suivi des travaux sur la mégaphorbiaie

2013

- Rencontre des gestionnaires et acteurs du site
- Au moins un COPIL
- Lancement des marchés publics pour les études et gros inventaires en fonction du besoin
- Réflexion sur la gestion des arbres sénescents/morts, leur recrutement et l'accueil du public: la piste du régime forestier
- Signature Charte

2014

- Mise à jour du DOCOB
- Contractualisation pour les travaux sur les mares et les îlots de vieux bois

Merci pour votre participation

Marco BANCHI

Agence des espaces verts d'Ile de France

mbanchi@aev-iledefrance.fr

01.72.69.51.09